

# NOTICE DESCRIPTIVE

# RÉSIDENCE DU LAGO

Route de Villeneuve 31 120 ROQUES SUR GARONNE

A, B, C, D, G, H, I, J, Q, R, S, U, V, W, X et Y



# LE BATIMENT

#### **GROS ŒUVRE**

Ossature générale en béton armé et maçonnerie.

Structure horizontale en plancher, dalle pleine en béton à tous les niveaux, épaisseur 20 cm minimum.

Murs séparatifs des logements en béton ou cloisons type SAD, épaisseur 18 cm, suivant plans de l'architecte.

Façades et murs en maçonnerie ou béton.

#### **FACADES**

Façades enduites teintées dans la masse avec éléments décoratifs suivant plans de l'architecte.

#### **COUVERTURE**

Charpente bois réalisée en éléments industrialisés de type fermettes ou traditionnelle.

Couverture en tuiles de terre cuite.

Lambris sous débord de toiture en bois ou PVC

Boites à eau en zinc ou aluminium laqué.

Descentes d'eaux pluviales extérieures en zinc ou aluminium laqué.

#### ISOLATION THERMIQUE

Conforme à la Règlementation thermique 2012.

Isolation des combles par laine minérale sur le plafond en plaques de plâtre (doublées).

Isolation des murs périphériques par complexe isolant polystyrène et plâtre selon étude thermique.

Perméabilité à l'air des bâtiments inférieure à 0,7 ou 0,8 m3.h/m² sous 4 Pa selon étude thermique.

#### **MENUISERIES EXTERIEURES**

Menuiseries en PVC avec double vitrage isolant clair faible émissivité 4/16 argon/4 et granité dans les salles de bains.

Occultations par volets roulants PVC et coffres PVC sur toutes les ouvertures des pièces principales (sauf salles de bains), commande électrique dans les séjours, commande à sangle ou tringle sur fenêtres et portes-fenêtres des autres pièces.

<u>Pièces sous combles</u>: Velux à ouverture manuelle avec canne de manœuvre suivant plans de l'architecte.

Occultations par volets roulants à commande électrique.

Pour le bâtiment B : porte palière vitrée PVC intégrée à la menuiserie extérieure PVC du séjour.

Verre en 44.2 pour les menuiseries sans volets roulants.



# LES APPARTEMENTS

#### **MENUISERIES INTERIEURES**

Porte palière à âme pleine isolante sur cadre bois ou huisserie métallique, serrure sécurité 3 points, microviseur, conforme aux normes acoustiques en vigueur (hors bâtiment B).

Portes intérieures isoplanes alvéolaires laquées, sur huisseries peintes.

Portes de placards blanches coulissantes ou ouvrants à la française (suivant plans, y compris placards figurés en pointillés).

Aménagements des placards par une penderie et/ou d'étagères (nombre et dimensions selon plans).

#### **CLOISONS**

Cloisons de distribution en panneaux alvéolaires à parement de plâtre de 50 mm d'épaisseur en séparation de pièces et de 70 à 100 mm pour les gaines techniques.

#### REVETEMENT DE MURS ET PLAFONDS

Peinture lisse blanche en plafond.

Peinture lisse blanche sur les murs de toutes les pièces.

Faïence en périphérie de la baignoire et/ou du bac à douche sur une hauteur d'environ 2.00 mètres par rapport au sol dans la salle de bains.

Faïence au-dessus du plan de travail sur une hauteur de 60 cm et retours de 60 cm dans la cuisine.

#### REVETEMENT DE SOL

Carrelage grés émaillé 40x40 ou 45 x 45 avec plinthes assorties dans toutes les pièces du logement (cuisine, séjour, entrée, dégagement, salle de bains et WC) à l'exception des chambres.

Revêtement stratifié flottant (épaisseur 8 mm) sur isolant phonique dans les chambres, plinthes bois blanches ou assorties.

Dalle des balcons en béton brut bouchardé ou revêtues d'un platelage bois ou en dalles cérame (suivant plans et exigences d'accessibilité).

#### **EQUIPEMENTS SANITAIRES - VENTILATION**

#### Salle de bains

- Plan vasque (résine ou céramique) de couleur blanche sur meuble bas de toilette, façades colorées, robinetterie mitigeuse.
- Miroir au-dessus du meuble bas avec bandeau cache lumière.
- Baignoire en acier émaillé blanc, mitigeur bain-douche et ensemble de douche.
  Ou



Bac à douche (dimensions selon plan) équipé d'un pare-douche fixe (suivant plans et exigences d'accessibilité. Pas de porte pivotante prévue), robinetterie mitigeuse et barre de douche.

#### WC

Cuvette NF en porcelaine vitrifiée, réservoir à mécanisme économiseur d'eau à double débit 3/6L.

#### Ventilation

- Ventilation mécanique contrôlée conforme à la réglementation en vigueur et à l'étude thermique, de type hygroréglable B.
- Bouches d'extraction hygroréglables certifiées dans les pièces de service.
- Entrées d'air hygroréglables certifiées dans les ouvrants des pièces principales.

Robinet de puisage extérieur pour les appartements de plain-pied avec jardins privatifs.

#### **EQUIPEMENTS MENAGERS**

#### Mobilier

Meuble sous évier 1 ou 2 portes, plan de travail en stratifié avec évier INOX encastré simple cuve dans les T1 et T2 ou une cuve et demi à partir des T3 (selon plan), avec égouttoir et robinetterie mitigeuse.

Meubles hauts au-dessus de l'évier et de la hotte, équipés d'une niche micro-ondes.

Façades colorées, finition et coloris au choix du coloriste de l'opération.

#### Electroménager

Plan de cuisson vitrocéramique encastré 2 feux (T1 et T2) ou 4 feux (T3 et plus).

Hotte aspirante au-dessus du plan de cuisson.

Four encastré sous le plan de cuisson.

Réfrigérateur top encastré pour les appartements T1 et T2, emplacement toute hauteur hors fourniture du réfrigérateur pour les autres typologies.

Attentes pour alimentations et évacuations machine à laver : quantités suivant plans.

<u>Nota</u>: Les plans de vente font apparaître, figurées en pointillés, les possibilités d'aménagement des cuisines. Ces dispositions sont données à titre indicatif sur les plans de vente et pourraient varier en fonction des impératifs de chantier.

#### **ELECTRICITE**

Installation électrique encastrée répondant aux normes en vigueur (NF C 15-100) et comprenant points lumineux, prises de courant régulièrement réparties.

Tableau électrique avec emplacement pour une box.

Luminaire commandé de l'intérieur sur balcon ou terrasse principale.



#### CHAUFFAGE/PRODUCTION D'EAU CHAUDE

#### Pour les bâtiments A, C, D, G, H, I, J, Q, R, S, U, V, W, X et Y:

Chauffage et production d'eau chaude sanitaire par chaudière gaz individuelle à condensation et micro accumulation.

Programmation centrale assurée par un thermostat d'ambiance, régulation en fonction de la température intérieure.

Emission de chauffage par radiateurs dans l'ensemble des pièces de vie, équipés de robinets thermostatiques NF certifiés Keymark (à l'exception de la pièce dans laquelle est placé le thermostat), sèche serviette dans les salles de bain.

#### Pour le bâtiment B:

Production d'eau chaude sanitaire par chauffe-eau thermodynamique.

Production de chauffage par panneaux rayonnants électriques équipés d'un thermostat d'ambiance dans l'ensemble des pièces de vie, sèche serviette dans les salles de bain.

#### TELEVISION - TELEPHONE - INTERPHONIE

#### Téléphone

Prises RJ 45 positionnées suivant la norme en vigueur.

#### Télévision

1 prise TV dans le séjour et dans la chambre principale permettant la réception de l'ensemble des chaînes hertziennes françaises (TF1 - FR2 - FR3 - Canal+ - M6 - ARTE), de la TNT (sous réserve de se trouver dans une zone couverte par la TNT) et du réseau satellite Canal Sat par l'intermédiaire d'antennes et paraboles collectives.

Nota: les frais d'abonnement et/ou de terminaux TNT, Canal +, Canal Sat sont à la charge de l'occupant.

Vidéophonie

SANS OBJET

# LES AMENAGEMENTS EXTERIEURS

# **CLOTURES ET ESPACES VERTS**

Clôtures périphériques en grillage maille plastifiée.

Espaces verts communs engazonnés et paysagés, arrosage automatique des plantations.

Piétonniers traités en enrobé ou béton balayé.

Eclairage extérieur des accès commandés par cellule photoélectrique ou horloge.

Boîtes aux lettres normalisées « La Poste ».



#### **STATIONNEMENTS**

#### Extérieurs

Voies de circulation et parkings extérieurs en enrobé noir, nombre et emplacement suivant plans

### LOCAUX COMMUNS

Local Vélo avec dispositifs fixes d'accroche vélos.

N.B : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, il se révèlerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement. Le descriptif notaire plus complet qui sera notifié (« article 68 ») prime sur le descriptif sommaire.

